



FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identificateur du produit : 0626 - Rondelles désinfectantes ProLink Eco Pro

Utilisation du produit : Désodorisant/Éliminateur d'odeur

Numéros de codes du produit : EP090 (69945)

Catégorie SIMDUT : Produit non contrôlé

Numéro de FS : 0626

Nom et adresse du fournisseur :

ProLink Canada
Box 67082, 421 Richmond Road
Ottawa, ON K2A 4E4
(613) 722-0798

Nom et adresse du fabricant :

Se reporter au fournisseur.

N° de téléphone d'urgence : CANUTEC 613 996-6666

SECTION 2 — COMPOSITION CHIMIQUE/INGRÉDIENTS DANGEREUX

<u>Ingrédients</u>	<u>N° CAS</u>	<u>% (poids)</u>	<u>DL₅₀ mg/kg orale/rat</u>	<u>DL₅₀ mg/kg peau/lapin</u>	<u>CL₅₀ ppm inh./rat</u>
--------------------	---------------	------------------	--	---	---

Aucun ingrédient dangereux conformément au SIMDUT.

Culture bactérienne non pathogène.

SECTION 3 — IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS ÉVENTUELS SUR LA SANTÉ

Voies d'entrée : Ingestion, inhalation, contact oculaire, contact cutané.

Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë) :

Inhalation : Aucun effet prévu.

Contact cutané : Peut causer une irritation cutanée.

Contact oculaire : Cause une irritation oculaire.

Ingestion : Peut causer une irritation du tractus gastro-intestinal, une nausée et une diarrhée.

Effets de l'exposition à long terme (chronique) : p/d

Autres dangers importants : Sans objet

SECTION 4 — PREMIERS SOINS

Inhalation : Aucun traitement nécessaire.

Contact cutané : Laver la peau contaminée avec du savon et de l'eau. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.

Contact oculaire : Rincer IMMÉDIATEMENT les yeux avec de l'eau pendant au moins 20 à 30 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion : NE PAS faire vomir. Si la victime est consciente et vigilante, lui rincer la bouche avec de l'eau et lui donner plusieurs verres. Si la victime ne se sent pas bien, obtenir des soins médicaux.

SECTION 5 — MARCHE À SUIVRE EN CAS D'INCENDIE

Dangers d'incendie/Conditions d'inflammabilité : p/d

Point d'éclair (méthode) : Inconnu

Limite d'inflammabilité inférieure (% selon le volume) : p/d

Limite d'inflammabilité supérieure (% selon le volume) : p/d

Données d'explosibilité : *Sensibilité aux chocs :* Sans objet *Sensibilité aux décharges électrostatiques :* Il est recommandé de prendre des précautions.

Propriétés oxydantes : p/d

Température d'auto-inflammation : Sans objet

Moyen d'extinction adéquat : Poudres chimiques, CO₂, eau pulvérisée ou mousse.

Équipement/Marche à suivre spéciale pour combattre les incendies : Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH/MSHA. Ne pas utiliser un jet plein pour atomiser l'eau ou la mousse sur le liquide chaud en combustion, ce qui risque de produire de la mousse et d'augmenter l'intensité de l'incendie.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone et azote

SECTION 6 — REJETS ACCIDENTELS

Protection personnelle : Normalement pas nécessaire, à moins que le rejet produise un brouillard. Si tel est le cas, porter un masque approprié, approuvé par NIOSH, contre les brouillards.

Précautions environnementales : Ventilation générale.

Marche à suivre/Nettoyage en cas de déversement : Avant de procéder au nettoyage, réviser les données relatives aux risques dans la présente fiche signalétique. Ramasser la matière et placer le produit dans son contenant original.

Matières interdites : Sans objet

SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention sécuritaire : Assurer une ventilation adéquate. Porter la protection individuelle recommandée. Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit.

Exigences en matière d'entreposage : Entreposer dans le contenant original (fermer le couvercle), dans un lieu frais et sec.

Matériaux d'emballage spéciaux : p/d

SECTION 8 — VENTILATION ET PROTECTION PERSONNELLE

Ventilation et mesures d'ingénierie : Une ventilation générale.

Protection respiratoire : S'il y a production de brouillard, porter un masque contre les brouillards, approuvé par NIOSH/MSHA. Normalement pas nécessaire dans des conditions d'utilisation normales.

Gants de protection : Des gants de caoutchouc sont recommandés.

Protection oculaire : Des lunettes de sécurité ou des lunettes protectrices contre les agents chimiques sont recommandées. (Normalement pas nécessaire dans des conditions d'utilisation normales.)

Autre matériel de protection : Selon les normes dans les lieux de travail.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique, couleur et odeur : Bloc solide, bleu; odeur d'agrumes.

Seuil de l'odeur : p/d

pH (tel que fourni) : p/d

Point d'ébullition : p/d

Point de fusion/congélation : 51 – 53 °C

Pression de vapeur : Sans objet

Solubilité dans l'eau : Se dissout

Coefficient de partage huile/eau : p/d

Densité ou densité relative (eau = 1) : Sans objet

Densité de vapeur : Sans objet

Composés organiques volatils (COV) : p/d

Taux d'évaporation : Sans objet

% de matières volatiles selon le poids : p/d

SECTION 10 — RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité : Le produit est stable dans des conditions normales de stockage et de manutention.

Conditions à éviter : Les accumulations du produit dans des espaces fermés.

Matières à éviter : L'aluminium peut réagir avec les agents oxydants, comme le peroxyde d'hydrogène et l'hypochlorite de sodium.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, de l'ammoniaque et des oxydes d'azote. Si chauffé à 1 100 °C, le produit peut libérer des oxydes de soufre et de l'oxyde de sodium toxiques.

SECTION 11 — RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DL₅₀ : >2 000 mg/kg (orale, rat)

CL₅₀ : p/d Voir section 2.

Limites d'exposition : ACGIH-TLV; ACGIH-STEL; ACGIH-plafond : p/d

Cancérogénicité : Aucun des ingrédients n'est répertorié par le CIRC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA comme un produit cancérogène.

Tératogénicité, mutagénicité, autres effets sur la reproduction : p/d

Sensibilisation à la matière : p/d

Maladies aggravées par l'exposition : Les maladies cutanées, plus spécialement les personnes qui ont déjà eu une réaction allergique.

Matière synergique : p/d

SECTION 12 — RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Effets sur l'environnement : Peu d'effet dans des conditions normales d'utilisation et de stockage. Les cultures bactériennes sont des organismes d'origine naturelle (type sol). Le produit se disperse dans l'eau.

SECTION 13 — ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination : Réutiliser la matière si possible.

Méthodes d'élimination : Observer les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 — RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT

Appellation réglementaire : Pas réglementé

Note : L'appellation réglementaire est fournie à titre de renseignement seulement. Elle ne tient pas compte des dimensions de l'emballage, des modes de transport et des autres circonstances particulières. Les règlements appropriés devraient être cités comme référence. La manutention et le transport des matières/marchandises dangereuses doivent être effectués par un personnel qualifié seulement.

SECTION 15 — RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Renseignements SIMDUT : Pas réglementé

Le produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FS contient tous les renseignements exigés par le règlement en question.

SECTION 16 — AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée par : ProLink Canada

N° de téléphone : 613 722-0798

Date de préparation : Le 5 novembre 2011

Références :

1. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2003.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, Supplement 7, 1988.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Base de données CHEMINFO.
4. Fiches signalétiques de fournisseurs des matières brutes.

p/d : Pas disponible